



République Française – Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt
MAIRIE DE CABRIERES D'AVIGNON
Commune membre de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

PLAN LOCAL D'URBANISME Révision allégée n°1

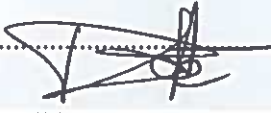
**Concertation
du 4 janvier au 25 janvier 2021**

**Registre des commentaires
de la population**

Concertation du 04/01 au 25/01/2021. Registre des commentaires de la population

DATE	NOM /Prénom	ADRESSE	COMMENTAIRE
28/01/21	MENAYK Nicolas	246 chemin du Sarcet	
4/01/21	Baside Nicola	239 ch du Sarcet	
18/01/21	SILVANOATTO H	1001 R ^{te} Beauvillier	RAS
19/1/21	BASIDE ELIA	239, chemin Sarcet	<p>Cette demande de révision du PLU nous préoccupe et nous n'y sommes pas favorables. Les soirées en extérieur, organisées régulièrement par l'établissement le 427, sont insupportables = la musique assourdissante augmente le niveau sonore de plus de 10 décibels, nous obligeant à fermer les fenêtres et à nous cloîtrer chez nous.</p> <p>A plusieurs reprises, nous sommes allés nous plaindre aux gérants, sans succès, et avons dû faire intervenir la gendarmerie afin que cesse ce tapage diurne (les animations commencent parfois dans l'après-midi) et nocturne →</p>

Concertation du 04/01 au 25/01/2021. Registre des commentaires de la population

DATE	NOM	ADRESSE	COMMENTAIRE
6/19/21	BASTIDE	Elsa 239, chemin du Sarret	<p>(suite)</p> <p>Le projet d'agrandissement de l'établissement, avec création d'une piscine plus grande, et de faire une forte augmentation de la clientèle, laisse présager à coup sûr des nuisances sonores accrues, qui généreront forcément des tensions de + en + vives avec le voisinage.</p> <p>Nous sommes plusieurs familles avec des enfants à vivre paisiblement dans ce quartier du Sarret et nous voulons continuer à profiter de cet environnement naturel calme et encore préservé.</p> 
21/1/21	LAPOUREUX	393, chemin sur les Prés	<p>Cette révision du PLU me donne l'occasion de renouveler les remerciements à l'endroit de ce PLU (par courrier de M. et Mme LAPOUREUX</p>

Concertation du 04/01 au 25/01/2021. Registre des commentaires de la population

DATE	NOM	ADRESSE	COMMENTAIRE
			<p>et de Mme BEAUFILS-MATHOURAIS en date du 31/07/2019).</p> <p>Le 3 février 2020, Madame le Maire nous a répondu par écrit: "---, je vous confirme que vos parcelles, constructibles au dernier POS, sont passées en zone agricole au nouveau PLU <u>par erreur</u>. ---"</p> <p>Je vous prie donc de bien vouloir considérer le bien-fondé de notre demande et d'appliquer à nos parcelles ODD A 1036 et ODD A 1037 la même procédure de révision du PLU.</p> <p style="text-align: right;"><u>Guillaume L. Lamoureux</u></p>
21/01/21	GAULTIER	Castellet	
21/01/21	BIGAN	Cabrières	Non concerné.
22/01/21	MENDYK	Castellet 296 chemin du Sanne	<p>Comment pouvez-vous nous assurer que nos conditions de vie actuelles ne seront pas altérées encore plus par l'agrandissement de l'établissement concerné par la modification du PLU.</p> <p style="text-align: right;"><u>J. Mendyk</u></p>

Concertation du 04/01 au 25/01/2021. Registre des commentaires de la population

DATE	NOM	ADRESSE	COMMENTAIRE
22/01/21	HASSE ETILIE	248 B chemin SARRET 84 220 CASTELLET	<p>Bonjour. Nous avons emménagé récemment, septembre 2020 après 5 années d'investissement personnel dans les travaux pour construire notre maison qui se situe au plus près du site concerné. Ce changement de PLU nous effraie de voir se dérouler des fêtes extrêmement bruyantes très régulièrement. Nous vivons en famille, avec des adolescents scolarisés et souhaitons rester sur Castellet et y profiter de notre retraite dans un cadre magnifique, aussi bien visuellement qu'auditivement et en bonnes relations avec nos voisins. Malheureusement, actuellement, aucune garantie n'est apportée par nous garantir cette tranquillité et sérénité si le PLU est modifié. Nous savons que beaucoup de plaintes ont été déposées ces dernières années et ne souhaitons pas faire partie des plaignants, mais nous n'hésiterons pas. C'est pourquoi nous préférons</p>

